

RÉGLEMENT

JEU CONCOURS CRÉATIVITÉ LEGO

Du 14 juin au 4 juillet 2021

ARTICLE 1

La Société EPSE JouéClub, dont le siège social se situe au 26, rue Roger Touton, à BORDEAUX (33 300), organise du 14 juin au 4 juillet 2021 inclus, un jeu avec obligation d'achat valable uniquement en magasin.

ARTICLE 2

Durant cette période, ce jeu est relayé exclusivement en magasin. Les participants doivent impérativement acheter 19€ minimum de produits LEGO et présenter leur carte de fidélité JouéClub (Carte Magique) à la caisse lors de l'achat. Le jeu concours CRÉATIVITÉ LEGO se déroule en 2 étapes :

- Un kit de créativité composé d'un pochon contenant 1 plaque et LEGO Dots* sera remis aux clients ayant effectué un achat de produits LEGO pour un montant de 19€ minimum, leur permettant ainsi de réaliser une construction sur le thème des VACANCES D'ÉTÉ et de l'exposer en magasin sur un totem prévu à cet effet. Ils pourront participer au tirage au sort effectué en magasin en déposant un bulletin de participation dans l'urne mise à leur disposition. Les participants seront ainsi éligibles au tirage au sort qui aura lieu à partir du 12 juillet 2021 et qui définira **3 gagnants par magasin**, des lots suivants : 1 VALISETTE LEGO CLASSIC ou 1 BARIL LEGO CLASSIC. Dès le tirage au sort effectué, le magasin contactera directement les gagnants afin de leur remettre leur lot.
- Le client a la possibilité de participer au tirage au sort national en publiant la photo de sa création avec #LEGOxJouéClub sur la page Instagram de la société organisatrice à l'adresse suivante : <https://www.instagram.com/joueclub.fr> et/ou sur la page Facebook JouéClub France afin de déterminer un seul gagnant. Afin que la participation soit prise en compte, le profil Instagram et/ou Facebook du participant doit être public. Le tirage au sort sera effectué par Maître Biran le 20 juillet 2021. Le gagnant sera contacté directement par la Centrale Nationale JouéClub qui lui fera parvenir une e-carte cadeau LEGO JouéClub de 100€ tous les mois pendant 12 mois. Cette carte sera utilisable en magasin exclusivement, afin d'effectuer un contrôle visuel en caisse et ainsi vérifier que l'achat se fait exclusivement sur des produits LEGO.

*Dans la limite des stocks disponibles

...2

E.P.S.E Groupement d'Achat

Siège social : 26 rue Roger Touton 33300 BORDEAUX Nord – Adresse postale Cidex 36 – 33083 Bordeaux Cedex
SA Coopérative à capital variable – SIRET 457 207 249 00014 – Code APE 511 U

ARTICLE 3

Le tirage au sort s'effectuera par un huissier à la fin de l'opération. Le participant gagnant sera contacté par JouéClub la semaine du **23 juillet 2021** afin de l'aviser qu'il recevra par courriel sur une base mensuelle, une e-carte cadeau LEGO JouéClub d'une valeur de 100€ lui permettant d'effectuer des achats de produits LEGO en magasin.

ARTICLE 4

L'opération est réservée aux personnes résidant en France Métropolitaine, à Monaco et dans les Drom-Com, sauf membres de la société organisatrice et des sociétés participantes (parents alliés et personnel). Toute participation de personne mineure est subordonnée à l'autorisation des parents.

ARTICLE 5

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événement indépendant de leur volonté, ils étaient amenés à annuler le présent jeu, à l'écourter, le proroger, le reporter ou à en modifier les conditions et le retrait.

Leur responsabilité ne saurait être non plus recherchée à raison de tout dommage de quelque nature qui pourrait survenir au gagnant pendant la jouissance de son lot.

ARTICLE 6

Les dotations mises en jeu ne peuvent être ni échangées, ni remplacées, ni faire l'objet d'une contrepartie financière. La société JouéClub gardera les coordonnées des gagnants/participants pour leur faire éventuellement parvenir des informations sur ses produits.

Les gagnants et participants disposent cependant d'une faculté d'opposition. Les gagnants disposeront d'un libre droit d'accès et de modification prévue par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

ARTICLE 7

La participation à ce jeu implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

E.P.S.E Groupement d'Achat

Siège social : 26 rue Roger Touton 33300 BORDEAUX Nord – Adresse postale Cidex 36 – 33083 Bordeaux Cedex
SA Coopérative à capital variable – SIRET 457 207 249 00014 – Code APE 511 U